

**Portant validation du devis de la société EVENSIS pour la réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de la société EVENSIS pour la réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis de la société EVENSIS pour réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille d'un montant de 2 500 € HT